

ATTESTATION DE TYPE COMMISSION D'EXPERTISE-TYPE DE VIC. A. MOT.

Catégorie <b>Chassis de camion léger</b>	Marque <b>O S T N E R</b>	Désignation du type / Signe de reconnaiss. <b>REK 4 - Empattement 3,200 mm</b>	Bordereau-type <b>N° 1 2 4 1 / A</b>
---	------------------------------	---	---

Moyens de reconnaissance du type **Désign. "4" s/plaquette dans cabine droite s/siège-empattem.**  
 N° de châssis frappé **A droite, s/partie sup. de pren.trav.et s/plaquette du constr.**  
 N° de moteur frappé **A droite, sur bloc moteur, derrière jauge d'huile**  
 Constructeur **OSINER Fahrzeug- / Opf. (D)**

MOTEUR	CHASSIS	CARROSSERIE
Marque et type <b>FORD Taunus</b> Genre <b>en ligne, s. 12601</b> Carburant <b>benzino</b> Nombre cyl. <b>4</b> Temps <b>4</b> Alésage <b>63,5</b> mm. Course <b>92,5</b> mm. C.V. impôt <b>5,968</b> Cylindrée totale <b>1,172</b> cm <sup>3</sup> C.V. frein <b>34</b> Refroidissement <b>Eau</b> Empl. du moteur <b>A l'avant</b>	Nombre d'essieux <b>2</b> Entraînement sur <b>roues arrières</b> 1. Frein <b>à pied: Hydraulique "ATE" sur toutes les 4 roues</b> 2. Frein <b>à main: mécanique, à tambours, à câble, sur roues arrières</b> 3. Frein <b>---</b> Frein de remorque <b>---</b> Direction <b>à gauche - ZF - Ross</b> Crochet de remorque <b>---</b> Nombre de vit. avant <b>4</b> Vit. en 1 <sup>re</sup> vit. <b>30</b> en prise dir. <b>100 km/h. 3)</b>	OSINER Fahrzeug- Constructeur <b>worko SULZBACH</b> Genre / Forme <b>Cabine fermée autrom. Execut. individ.</b> Nombre de portes <b>cabine 2</b> Nombre de places ass. Total <b>2</b> Avant <b>2</b> Milieu <b>-</b> Arrière <b>-</b> Nombre de places debout <b>---</b> Pour motes: Siège arrière <b>---</b> Sidecar <b>---</b>

POIDS ET PNEUMATIQUES			
	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler <b>avec cabine</b> . . . . .	<b>640</b> kg.	<b>340</b> kg.	<b>980</b> kg.
Capacité de charge du châssis (art. 11 RE) . . . . .	kg.	kg.	<b>1,300</b> kg.
Poids maximum garanti par le fabricant . . . . .	<b>900</b> kg.	<b>1,400</b> kg.	<b>2,280</b> kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler) . . . . .	kg.	kg.	<b>---</b> kg.
Charge utile . . . . .	kg.	kg.	<b>1)</b> kg.
Poids maximum garanti du train roulier (camion / remorque) . . . . .	kg.	kg.	<b>---</b> kg.
Pneumatiques: Dimension . . . . .	<b>6.00 - 16 6 Ply/</b>	<b>6.50-16 6 Ply</b>	simples / doubles
Capacité de charge (par pneu <b>610/700</b> kg.) . . . . . par essieu	<b>1,220</b> kg.	<b>1,400</b> kg.	<b>1)</b>

## EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

( 6 V )

2)

Phares: Marque H e l l a  
 Feux de position 2, dans les phares  
 Feux stop 2, combinés av. feux rouges  
 Indicateurs de direction: Syst. ---  
 Avertisseur 1 avertisseur électrique

Syst. antiéblouissant Ampoule Bilux à cuiller  
 Feux rouges 1, pastillo réfléchissante  
 2, combinés av. feux stop 2)  
 Eclairage du N° de contr. 1, combine, à gauche  
 2) Emplacement --- 2)  
 Essuie-glace 2, électriques

## DIMENSIONS

Voie { avant	1,440	mm.
{ arrière	1,440	mm.
Largeur hors-tout AV. 1'600 AR.	1,610	mm.
Empatiement	3,200	mm.
Longueur hors-tout	4,780	mm.
Hauteur (non chargé)	1,920	mm.
Garde au sol	220	mm.
Porte à faux, arrière	960	mm.
Crochet de remorque (haut. dep. sol)	---	mm.
Crochet de remorque (porte à faux)	---	mm.
Diamètre de braquage ext. gauche	14,05	mm.
Diamètre de braquage ext. droite	13,40	mm.

## Dim. Intérieures

Longueur du pont de charge	mm.
Largeur du pont de charge	mm.
Hauteur Intérieure	mm.
Haut. du pont dep. la sol	mm.
Ridelles (hauteur)	mm.

## OBSERVATIONS 1) Charge utile pneumatique :

Il y a lieu de considérer la tonneur de l'art. 14, ch. 5 RE pour ce qui est de la charge s/essieu arrière suivant la longueur du pont dans chaque cas

3) Démarrage dans une côte de 15% : Insuffisant avec vhc. complètement chargé; amélioré par le montage du nouveau moteur Ford Taunus et event. par modification de la demultiplication de la prem. vitesse. Bruit: à 7 m. later. = En prem. vit. 30 km./h. 80 Phon

## MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (2 RE)

2) Equipement : N'est modifié ou complété que lors du montage de la carrosserie et doit être contrôlé lors de l'expertise individuelle.

4) Figurine de capot : Dangereuse, à enlever.

Lieu et date de l'expertise-type

Bâle, le 26. Nov. 1953

La commission d'expertices-types